

Rapport public Parcoursup session 2023

CFA La Germinière - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage

Les données de la procédure

Données de la procédure calculées le jeudi 19 octobre 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA La Germinière - BTS - Agricole - Aménagements paysagers - en apprentissage	Jury par défaut	Tous les candidats	17	81	8

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux métiers de l'aménagement des espaces paysagers et de la réalisation de jardins/S'intéresser à l'environnement, aux végétaux et au cadre de vie/Disposer de compétences scientifiques, technologiques et numériques pour interpréter et exploiter les informations relatives aux aménagements d'espaces paysagers et à leur contexte/Disposer de compétences technologiques ou professionnelles en vue de la réalisation d'infrastructures et de l'utilisation d'équipements techniques en sécurité sur le terrain/Disposer de capacités de prise de décisions, d'organisation et d'autonomie/Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale pour communiquer et argumenter/Disposer de compétences collaboratives et d'animation d'équipe dans le cadre d'une démarche de projet pluritechnique

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Formation par alternance sur 2 ans à raison de 20 semaines de 35 h de présence en CFA et 27 semaines en entreprise par an.

Référentiel formation BTSA Aménagements Paysagers :

Enseignement Général : M11 - M21 - M22 - M23 - M31 - M41 - M42

Enseignement Professionnel : M51 - M52 - M53 - M54 - M55

+ 1 MIL voyage d'études dans un pays européen (1 semaine)

+ 1 MIL La représentation graphique en aménagements paysagers

Pour plus de détails voir chlorofil : <https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/btsa/ap/ap-2013>

Le diplôme s'obtient pour 50 % en contrôle continu (CCF) et 50 % en épreuve terminales.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Bulletins de notes + entretien individuel

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Avis de la commission envoyé par mail

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Maths - Physique - Biologie Végétale	Notes + appréciations	Bulletins de notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	Sociabilisation du jeune	Travail en équipe	Travail en équipe	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation pour le domaine	Formalisation de la motivation	Très important
	Cohérence du projet	Cohérence du métier avec le diplôme envisagé	Adéquation formation et support apprentissage	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Ouverture sur le monde	Autres activités	Voyage privé ou ERASMUS	Complémentaire

Signature :

Frédéric LAMAISSON,

Directeur de l'établissement CFA La Germinière